

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école de St-Germain-l'Herm

Le Conseil d'École s'est réuni le **23 juin 2020** à 17h00, à l'école de St-Germain-l'Herm.

Étaient présents : Mme LACOUTURE, D.D.E.N. ; Mme FERRY, M. BILLARD, délégués des Parents d'élèves ; Mme POUYET, Conseillère municipale chargée des Affaires scolaires ; Mme DESGEORGES, Maire ; Mme FARON-BONVALLET, Mme PASTURAL, enseignantes ; M. PAGNIER, enseignant, Directeur de l'école.

Excusés : Mme GRANGE, déléguée des Parents d'élèves ; M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ; M. PICANDET, maître E du RASED.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

### ① Bilan de cette année, préparation rentrée de septembre

L'école compte 43 élèves. Malgré 11 départs de CM2, un peu moins d'une dizaine d'inscriptions devraient compenser à peu près les nombreux départs de cette fin d'année.

Les enseignants conserveront leurs postes, avec une répartition CM Mme Pastural, CP M.Pagnier, CE Mme Touzet (à Fournols), et maternelle Mme Faron.

L'école a été fermée, pour cause de pandémie de Covid 19, du 16 mars au 18 mai. Pour permettre l'application du protocole sanitaire, les plus jeunes élèves de maternelle n'ont pas été accueillis du 18 mai au 22 juin. Les 2/3 des élèves sont venus à l'école pendant cette période. Les autres ont continué à recevoir le travail envoyé par les enseignants. Depuis le 22 juin et l'application du 2<sup>ème</sup> protocole, les familles de 9 élèves nous ont informés (ou pas) qu'elles les gardaient à la maison.

Les projets du printemps (livre élu, sortie scolaire, cinéma, Watty, bibliothèque, fête du RPI, liaison CM2-6<sup>ème</sup>, etc.) ont été annulés.

Mme PASTURAL rend compte de la réunion du Conseil école-collège du 22 juin, elle évoque pour l'an prochain la reconduction des projets inaboutis de cette année .

Nous avons demandé un créneau à la piscine d'Ambert pour la rentrée.

Le voyage de fin d'année prévu à Saint-Etienne est reporté au printemps 2021.

Le Festival du Conte de St-Bonnet-le-Bourg n'aura pas lieu.

Mme le Maire indique que le règlement de la garderie sera refait et communiqué aux familles concernées à la rentrée.

## ② Matériel, entretien et usage du bâtiment

Problème de la VMC : M. Marc Gazeaux, électricien, est venu constater la panne le 15 mai. Il doit fournir un devis à la Municipalité pour la remise en fonctionnement.

Le chéneau du préau est bouché, plusieurs tubes néons sont à remplacer.

La chasse d'eau du petit WC au RDC est à revoir ; un bouton poussoir de chasse d'eau d'un WC des petits à l'étage se coince.

Dans le cadre de la mise en place des protocoles sanitaires, des distributeurs essuie-mains papier ont été installés.

Il y aura à la rentrée de septembre davantage d'élèves susceptibles de faire la sieste, Mme le Maire autorise l'école à acheter 4 lits à l'entreprise PICHON.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

À St-Germain-l'Herm, le 25 juin 2020  
Le Directeur, Thierry PAGNIER

Copie transmise à : Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale, Madame la Conseillère municipale chargée des affaires scolaires, Madame le Maire de St-Germain-l'Herm, Mesdames et messieurs les délégués des parents d'élèves, Madame la Déléguée départementale de l'Éducation nationale, les parents d'élèves par affichage devant l'école et insertion dans le site Internet de l'école, l'A.T.S.E.M., les membres de l'Équipe enseignante.